

l'âme ; unie au corps, elle l'anime ; séparée, c'est une fonction qu'elle cesse de remplir sans cesser d'exister ni de se manifester d'une autre manière. Le musicien, comme dit Socrate dans le *Phédon*, cesse-t-il donc d'exister, quand est brisée la lyre d'où il tirait des sons harmonieux ? Ainsi l'âme, le corps n'étant plus, cesse sans doute de jouer le rôle de principe d'organisation et de vie, mais néanmoins peut survivre avec son essence et avec des attributs d'un ordre supérieur, tels que la conscience, la raison, la liberté.

Cette faculté de composer et d'entretenir le corps ne demeurerait même jamais oisive, si, suivant la conjecture de Leibniz et d'un certain nombre de métaphysiciens et de théologiens, l'âme, après cette vie, devait demeurer associée à des organes plus ou moins subtils, et ne jamais exister à l'état d'esprit pur.

Ainsi, soit que nous raisonnions d'après l'essence de l'âme, soit que nous considérions les conditions de l'unité et de l'individualité de l'homme, soit que nous interrogiions la conscience, soit enfin que nous regardions aux conséquences morales et religieuses, tout nous pousse à rejeter le double dynamisme et à protester contre cette bifurcation de la nature humaine. Dans quelque réserve qu'on affecte de se tenir à l'égard de la nature du principe vital, ou ce n'est qu'une vaine abstraction, ou c'est une seconde âme, quoique d'un ordre subalterne. Or, vainement avons-nous cherché une place dans l'homme pour cette seconde âme, qui fait double emploi avec la première, qui est incompatible avec notre unité, qui multiplie les êtres sans nécessité, qui, enfin, pour tout dire en un mot, n'est qu'un être purement chimérique.

Nous croyons donc qu'il faut en revenir à Aristote, à saint Thomas et à Leibniz, pour ce qui regarde la nature de l'âme et ses attributions. Au spiritualisme abstrait, accré-